



PROGRAMME DE FORMATION
PONTS ROULANTS ET PORTIQUES – CACES R484

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des ponts roulants avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRÉ REQUIS

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des ponts roulants
Maîtriser le français (oral et écrit)
Expérience professionnelle requise: NON

DURÉE

Durée de 2 à 5 jours selon niveau et catégories choisies

TARIF

Tarif selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription préalable au minimum 48h (pour les entreprises, 15 jours pour les particuliers) avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé
Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter⁽⁴⁾

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe de 2 à 14 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée
- Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- engins de chantier représentatifs

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité et des gants de protections

RÉFÉRENCES

Recommandation R484 de la CNAM

⁴⁾ Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant les orienter vers les structures adéquates

INTITULÉ :

Formation à la conduite en sécurité des ponts roulants selon la recommandation CACES® R484 de la CNAM

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

Apporter les compétences nécessaires à la conduite du pont roulant ou du portique concerné en situation de travail, Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du pont roulant ou du portique concerné, Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. **CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R484) :**

THEORIE :

A - Connaissances générales Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur. Dispositif CACES®. Rôle et responsabilités du conducteur. Connaissance des différents acteurs internes et externes. Rôle et responsabilités de l'élingueur et du chef de manœuvre. **B - Technologie des ponts roulants et portiques** Terminologie et caractéristiques générales. Identification, rôle et principes de fonctionnement. Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes. Technologies de freinage de la charge. Incidence sur la conduite de la présence ou non de variation de vitesse sur les mouvements. **C - Les principaux types de ponts roulants** Caractéristiques et spécificités des différents types de ponts roulants et de portiques. Modes de commande existants. Catégories de CACES® R.484.

PRACTIQUE :

- **Exploitation** Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir • Chute de la charge • Heurts/écrasement de personnes – dont l'opérateur – avec/par la charge • Heurts/écrasement de personnes – dont l'opérateur – avec/par le pont roulant ou le portique • Chute, renversement ou ruine du pont roulant ou du portique • Risques liés à l'environnement (véhicules et engins de manutention, vent, gel, brouillard/fumées...) • Interférence avec d'autres appareils de levage • Risque de chute, de plain-pied ou de hauteur • Manque de visibilité • Risques liés aux énergies mises en œuvre • Opérations interdites / opérations délicates • Conduite sous emprise de substances psycho actives • Risques liés à une perte d'attention

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens. - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® engins de chantiers (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R484 de la CNAM) ou équivalent. - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. **Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz**

Un QR code sera remis afin d'accéder au livret de formation en couleur à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

🕒 Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

🕒 Examineurs certifiés testeurs CACES® par GLOBAL

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement formés,